

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 717 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 717

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 23 juillet 1951
Numéro JO n° 9 du 15/08/1951	Date du numéro 15 août 1951

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Etrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef du Service de la Sûreté

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis, les personnes dont les noms suivent : Mohamed Omar, Somali Issack Idagalé, 24 ans, né au Somaliland, fils de Omar Awale et de Aïcha Warsama; Ali Nour, Somali Aberawal, Issa, Moussa, né à Berbera (Somaliland), vers 1933, fils de Nour Doale et de Mairam Doale; Moussa Egueh, Somali Aberawal, Saad, Moussa, Djibril, Abokor, né à Gabile (Somaliland), vers 1921, fils de Egueh Dirieh et de Saharla Abrar; Hussein Elmi, Somali Darod, né à Lasanod (Somaliland), vers 1931, fils de Elmi Ali et de Aloula Samatar; Arab Obsie, Somali Habra Jalo, Imrad, né à Diré-Daoua, vers 1931, fils de Obsie Warsama et de Mariam Elmi; Abdi Mohamed, Somali Aberawal, Issa Moussa, Djibril, Adrama Moussa, né à Berbera, vers 1,923 (Somaliland), fils de Mohamed Nour et de Fatima Djama; Daher Douale, Somali Issack Idagalé, Younis, Ougad Younis, né à Hargueissa. (Somaliland), vers 1980, fils de Douale Mohamed et de Barni Saïd: Hassen Djama, Somali Darod. Bafcar, rer Samé rer Arah. né à Boro, vers 1930, fils de Djama Aden et de Aoua Ali; Aden Ali, Somali Issack, Arab Achim, né à Hargheïsa, vers 1923, Sis de Ali Djama et de Macka Houssein; Ali Douale, Somali Issa Mamaasari, rer Mohamoud, né à Zeila, vers 1933., fils de Douale Djama et de Hebla Salah; Mohamed Ali, Somali Aberawal Issa Moussa, Mohamed Issé, Moussa Djibril, né à Berbera, vers 1927, fils de Ali Abdi et de Aoue Idle; Ali Boulalleh, Somali Aberawal Issa Moussa, Mohamed Issé Moussa Djibril Aderamane, Moussé, né à Berbera, vers 1929, fils de Boulaleh Hassan et de Addio Guire; Saïd Mohamed, Somali Darod. Doulbahanté, né à Erigabo (Somaliland), fils de Mohamed Hersi et de Awa Mousse; Mahamed Mahamoud, Somali Darod. : Doulbahanté, né à Lasanod, vers 1929, de Mahamed Mahamoud et de Awa Aden; Salehmen Aden, Somali Darod Doulbahanté, né en 1931, à Lashanod, fils de Aden Arbileh et de Aïcha Djama; Hassen Mohamed, Somali Issack Abar Jalo, né en 1931 à Hargheïsa, fils de Mahamed Mahamoud et de Alouo Samatar; Houssen Hassan, Somali Darod Doulbahanté, né en 1934 à Lasanod, fils de Houssen Mousse et de Aouo Mohamed; Ibrahim Mohamed Farah, Somali Darod Doulbahanté, né en 1923 à Lashanod, fils de Farah Mohamed et de Robo Doualeh; Yousseuf Ahmed, Somali Aberawal Saad. Moussa Makail, né à Hargheïsa vers 1931» fils de Ahmed Djama et de Nadifo Mohamed; Mohamed

Ismail, Somali Gadabourcy rer nour, né à Borama (Somaliland), vers; 11932, fils de Ismaël Abrar et de Kadidja. Egueh; Hachi Warsame, Somali Abarjalo Sambour, né à Aden en 1932, fils de Warsame Djama et de Amina Djama. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.